

Ce qu'il faut attendre du Big-Bang Macron

Suppression des départements, élargissement du périmètre de la MGP, calendrier du Grand Paris Express... Très attendus, les arbitrages d'Emmanuel Macron sur l'avenir de la Métropole devraient être dévoilés dans les prochaines semaines. Passage en revue des sujets chauds présents sur le bureau du Président.

Thibaut Sardier

Lorsqu'on demandait au candidat Macron quelles étaient ses ambitions pour les métropoles françaises, et au premier rang d'entre elles, le Grand Paris, le programme était clair, net et précis : « *Maintien des communes comme échelons de proximité ; reconnaissance des intercommunalités de terrain ; affirmation d'une Métropole grand-parisienne élargie digne de ce nom ; suppression des départements là où il y a métropole, maintien des départements là où il n'y en a pas* » (Grand Paris Développement, n°18, mars 2017). Mais sept mois après son élection, le président de la République fait attendre la capitale : ses annonces aux élus d'Île-de-France devaient avoir lieu le 23 octobre, à l'occasion d'une conférence territoriale du Grand Paris. Il n'en fut rien : d'abord reportée au mois de novembre, celle-ci devrait finalement se tenir mi-décembre ou début janvier, pour déboucher sur un projet de loi courant 2018. Néanmoins, les pistes se dessinent et les débats s'enchaînent. Après deux ans de fonctionnement, la Métropole du Grand Paris (MGP) devrait voir ses attributions évoluer : les débats sur la question sont nombreux, et pas encore tranchés. Tour d'horizon.

Un périmètre élargi ?

En intégrant Paris et la petite couronne, la Métropole du Grand Paris regroupe environ 7 millions d'habitants, loin des 11 que compte l'ensemble de l'agglomération. à cela, il faut encore ajouter un million supplémentaire pour obtenir le nombre d'habitants de la région. L'exécutif explore ainsi l'hypothèse d'élargir le périmètre de la MGP, afin d'éviter une agglomération à plusieurs vitesses qui opposerait une petite couronne favorisée et une grande couronne moins bien lotie : aujourd'hui, seules sept communes de grande couronne font partie des 131 communes intégrées à la MGP. Un périmètre épousant les limites de la zone urbanisée semble ainsi souhaitable aux partisans de l'élargissement.

Mais d'autres pointent le risque de délaissier les enjeux de la ruralité francilienne, qui occupe la moitié de la superficie régionale. Les agriculteurs se sentent souvent menacés face à la poursuite de l'urbanisation. La question fait donc débat à droite.

Pour Patrick Ollier, l'institution doit se concentrer sur les défis urbains. En revanche, Valérie Pécresse, présidente du conseil régional d'Île-de-France considère que tous les enjeux territoriaux doivent être pris en compte : « La région métropole est la seule possible », martèle-t-elle, avec l'idée que l'Île-de-France peut assumer les fonctions d'une métropole superflue.

Et puis, pourquoi ne pas pousser plus loin encore, et élargir la métropole jusqu'au Havre - ville dirigée jusqu'au printemps dernier par le Premier ministre Édouard Philippe ? L'hypothèse, un peu

fantaisiste, aurait toutefois l'avantage de penser l'aménagement métropolitain en lien avec une façade maritime synonyme d'échanges commerciaux.

De nouveaux grands projets ?

« La métropole ne sert à rien » affirment souvent ses détracteurs, comme Valérie Pécresse ou Patrick Devedjian, mettant ainsi ce nouvel échelon territorial au défi de son utilité. Pour démontrer le contraire, Emmanuel Macron devra faire exister la Métropole à travers des projets. Certains ont déjà été lancés, à a grande satisfaction de ses défenseurs. C'est le cas du concours d'architecture « Inventons la Métropole », qui aurait permis l'investissement de 4 milliards d'euros sur plusieurs sites du territoire. Les annonces du président de la République permettront-elles de donner un nouveau souffle, et de poser certains problèmes d'aménagement à l'échelle intercommunale ?



Valérie Pécresse pose le problème à propos de la circulation, brocardant les choix faits par Anne Hidalgo comme la fermeture des voies sur berges, qui avantagerait les Parisiens au détriment du reste des Franciliens.

Droit photo : E. Macron, Bernard Bisson - illustration atelier de l'arsenal, Laisné & Roussel.